

Fièvre Q

Mise à jour
08/11/2024Autres dénominations
*Coxiella Burnetii*Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Dialyse ambulatoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Coxiella burnetii

Réservoir



Bovins, moutons, chèvres, chats, chiens, oiseaux et tiques.

Les animaux domestiques infectés sont souvent asymptomatiques mais peuvent excréter des grandes quantités de *Coxiella burnetii*

Mode de transmission



Par des aérosols de poussières contaminées par des liquides biologiques, excreta, placentas d'animaux infectés



Par contact direct avec des animaux infectés ou leurs tissus et organes

-  Par consommation de lait cru d'animaux infectés
 -  Transmission interhumaine est extrêmement rare, voire inexistante
 -  La transmission de *Coxiella burnetii* à l'être humain par des tiques n'est pas fréquente
 -  Quelques cas rapportés par transfusion sanguine ou transplantation de moelle osseuse
-

Période d'incubation

3 à 30 jours, le plus souvent 2 à 3 semaines

Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine en dehors des transfusions sanguines et des transplantations de moelle hématopoïétique

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Gants

Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins



Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque



Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal/OFSP

Dans un délai de 1 semaine
